



I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

*Avec le printemps, le stationnement devient gratuit dès 18h.
Des rues de l'hyper-centre passent en zone orange*

Pour renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville, la Ville de Niort met en place, à partir du lundi 30 mars 2015, la fin de la tarification dès 18h pour plus de 200 places de stationnement en hyper-centre. Ce dispositif concerne les rues comprises entre la zone piétonne, les places Saint-Jean et du Roulage, jusqu'à présent situées en zone de stationnement rouge. Il a pour but de favoriser la dernière course et de permettre à chacun de profiter du centre-ville.

Le stationnement gratuit dès 18h s'appliquera sur 204 cases payantes gérées par 35 horodateurs dans les rues suivantes :

- Avenue de Verdun
- Place et rue de la Comédie
- Rue Barbezière
- Rue Baugier
- Rue Du Guesclin
- Rue Ernest Pérochon
- Rue Rabelais
- Rue Saint-Gaudens
- Rue Jeanne d'Arc
- Parvis Notre-Dame
- Rue Bion
- Rue de la Cure
- Rue du Tourniquet
- Rue du Général Largeau
- Place Saint-Jean
- Rue du 24-Février
- Place Mellaise
- Place du Roulage et début de la rue de la Gare (au droit de la rue Rabelais).

En journée, les tarifs demeurent identiques

Le stationnement limité à 2h reste payant de 9h à 12h et de 14h à 18h.

- 0,60 € pour 30 min.
- 1,20 € pour 1h.
- 1,80€ pour 1h30
- 2,40 € pour 2h.

Ce nouveau dispositif vient compléter :

- la mise en place en juin 2014 de la 1^{ère} heure gratuite dans le parking de la Brèche, qui a permis d'augmenter de 61% sa fréquentation le mois dernier,
- la mise en place en janvier 2015 d'abonnements mensuels à 1 € par jour dans le parking de la Roulière pour les actifs et les résidents du centre-ville (+ 25% d'abonnements souscrits auprès de la So-Space au 12 mars 2015).